



Le tournoi d'éloquence permet de découvrir des jeunes brillants et talentueux, à travers une dissertation sur un sujet donné et la mise en pratique de l'exercice de la parole et de la diction.

Il offre aux jeunes des 2 dernières années d'enseignement secondaire supérieur l'occasion de se dépasser, de prendre davantage confiance en eux.

Les jeunes candidats seront invités à déployer leurs talents oratoires à partir de thèmes donnés. Dans ce cadre, ils devront faire preuve de persuasion, de communication efficace, et parvenir à convaincre tant le public que le jury.

Le Tournoi permet également d'offrir à nos jeunes lauréats et aux établissements scolaires une médiatisation de l'évènement par l'accueil de la presse TV, radio, écrite...

- Le tournoi est **ouvert gratuitement** aux jeunes filles et aux jeunes hommes d'expression française qui suivent régulièrement les cours des 2 dernières années d'enseignement secondaire.
- Chaque élève ou école s'inscrit directement auprès d'un Lions Club de sa région organisant une finale régionale.
- Le vainqueur de chaque finale régionale participe à la finale du District 112D
- La finale du District se déroule dans le cadre de la Convention du District (2024 : Namur – 11 mai 2024)

## Epreuve de la finale du DISTRICT

### Vidéo de présentation :

- à faire par le candidat avec ses propres moyens.
- 2 minutes maximum
- à faire parvenir au jury 1 semaine à l'avance

### Sujet principal :

- Tirage au sort parmi 10 à 12 sujets proposés.
- Un sujet pris est un sujet retiré du tirage au sort. Aucun sujet ne sera traité 2x
- 4h00 de préparation en isolement (pas de connexion et pas de documentation extérieure).
  - Mise à disposition d'un dictionnaire encyclopédique et d'un chronomètre.

### Question subsidiaire :

- Identique à tous les candidats.
- 1 minute de réflexion puis 2 minutes maximum pour évoquer le sujet.



### **Droits d'auteur et droit à l'image :**

- Chacun des candidats participants accepte par avance que le texte de son discours, et l'enregistrement sonore ou vidéo de sa prestation soient éventuellement publiés et utilisés gracieusement par le Lions Club International pour la promotion de ses actions. Il déclare sur l'honneur que son droit d'auteur n'a fait à ce jour l'objet d'aucune autre convention de cession et qu'il demeure libre d'en disposer. Le candidat (ou son représentant légal pour les mineurs) autorise, pendant toutes les phases du tournoi, la prise de photos et de vidéos et la publication sans contrepartie financière des images sur lesquelles il apparaît ; ceci sur tous les supports (presse-écrite, audiovisuel, informatique, internet...) et sans limitation de durée, dans le cadre de la promotion du concours d'éloquence et des actions organisées par le Lions Club.
- Le Lions Club s'interdira toute utilisation commerciale des œuvres et des images des candidats. Il s'engage à ne s'en servir que pour promouvoir ses actions, en particulier le tournoi d'éloquence.